

Le 3 mai 2022

La Nièvre : un département sans maternité ?

Malgré les nombreuses mobilisations locales d'usagers, de personnels et d'élus locaux, et les interventions répétées de représentants de la Coordination nationale tant à Château-Chinon, Nevers, Decize, qu'à Clamecy... la désertification sanitaire s'accroît et atteint un paroxysme. Partout en France on a réduit les services de santé et particulièrement les maternités qui sont passées de 1500 à 500 environ des années 1970 à aujourd'hui : les 2/3 !!!

Dans la Nièvre toutes les maternités du département ont été progressivement fermées (Clamecy 2008, Decize 2010, Cosne-sur-Loire 2018) hormis celle de Nevers.

Dans cette maternité, alors que le nombre d'accouchements a augmenté, les sage-femmes ont vu leur nombre divisé par deux depuis 2018. Celles qui restent n'en peuvent plus et sont en grande difficulté.

Cela a conduit à quelques jours de quasi fermeture de cette maternité en avril. En l'absence de mesures fortes que nous demandons, cette situation pourrait se renouveler et perdurer : la Nièvre deviendrait un département sans maternité !

Quand on sait les dégâts causés localement par les fermetures : multiplication des déplacements dangereux, coûteux, anti écologiques et cause supplémentaire de stress, naissances sur la route, reprise de la mortalité périnatale...

Et quand on sait les dégâts causés pour les sites de regroupements : plus de patients avec toujours moins de personnels, burn-out et absentéisme et départs de ceux-ci, files d'attentes, perte de la convivialité et de l'humanité dans l'accueil...

Alors on peut dire qu'on touche le fond d'une politique scandaleuse et nocive qui perdure depuis au moins trente ans.

Si l'on veut sauver Nevers, la Nièvre et tout notre territoire national, un plan d'urgence s'impose évidemment : il faut en finir avec les budgets de misère, procéder à un recrutement massif de personnels et fournir les moyens de formations adéquats, mieux répartir les personnels en fonction des besoins. Avec ses partenaires la CN s'y emploie et saura le dire haut et fort au nouveau gouvernement avant l'été et lors du débat à l'automne sur le budget de la Sécurité Sociale.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87